REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 1/04/1986

1/025/2 N° 1241 /15.08.02

Objet: Transmission compterendu de la réunion du 12 Mars 1986.

Deensterver me oph permell. Ok permell. Ok permell. Ok permell. Ok permell. Ok permell. Ok - Monsieur le Secrétaire Général du M.R.N.D.

KIGALI

- Monsieur le Ministre de la Défense Nationale

KIGALI

- Monsieur le Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal

KIGALI

- Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

KIGALI

- Monsieur le Chef du Protocole d'Etat KIGALI
- Monsieur le Président de la Commission des Fêtes et Conférences

KIGALI

- Monsieur le Directeur de l'ORINFOR KIGALI

- Monsieur le Secrétaire Général
- Monsieur le Ministre,
- Monsieur le Chef du Protocole,
- Monsieur le Chef de la Commission,
- Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint le compte-rendu de la réunion de la Commission chargée de préparer les festivités marquant le 24ème Anniversaire de l'Indépendance Nationale, le 13ème Anniversaire de la IIème République et le 11ème Anniversaire du M.R.N.D. qui s'est tenue le mercredi 12 Mars 1986 dans les locaux du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma plus haute considération.

C.P.I.à:

- Monsieur le Directeur Général au MIJEUCOOP (TOUS) KIGALI
- Monsieur le membre de la Commission (TOUS).

Le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif NDINDILIVIMANA Augustin

Millians

Compte-rendu de la réunion des membres de la Commission de préparation des manifestations du 5 Juillet 1986.

La réunion s'est tenue dans les locaux du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif le mercredi 12/3/1986 à 9H00 sous la Présidence du Directeur Général des Sports et Loisirs.

Participaient à cette réunion :

- 1. MUHATURUKUNDO Norbert
- 2. NKULIKIYINKA J. Baptiste
- 3. BIKINDI Simon
- 4. UWIMANA J. M. Vianney
- 5. REKERAHO Anastase
- 6. MULINDABIGWI Laurent
- 7. KAMUHANDA Jean de Dieu
- Adj. Chef BABONANGENDA Aloys
- 9. NTAMWUZURO Augustin
- 10. NIYONSABA Silas
- 11. GAHAMANYI Laurent

- ¿ Directeur Général des Sports et Loisirs
- ¿ Directeur du Folklore et Loisirs
- : Chef de Division Folklore
- : Chef de Bureau Loisirs Socie éducatifs
- ¿ Directeur de l'Encadrement Politique à la Présidence du M.R.N.D.
- ; Chef de Service de Radiodiffusion
- : Directeur de la Culture au MINESUPRES
- du MINADEF
- : du PROTETAT
- # du MIJEUCOOP
- & du MIJEUCOOP.

Ouvrant la scéance, le Directeur Général des Sports et Loisirs a précisé que l'objet de la réunion était d'étudier le document de travail élaboré par le service du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif, adopter la composition du scénario à préparer pour le 5 Juillet 1986, l'ordre de succession des numéros et fixer le calendrier des entraînements.

L'ordre initialement proposé était le suivant :

- I. Mouvement d'Ensemble
 - II. Ingena
- III. Inter-
 - IV. Animation
 - V. Epilogue.

Après modification, la succession des numéros à présenter fut la suivante :

- 1) Animation du Groupe Imbonezamihigo 20' (± 500 personnes)
- 2) Ingoma 5' (25 personnes)
- 3) Intore 15' (120 personnes)
- 4) Mouvement d'Ensemble des jeunes 20' (+ 500 personnes)
- 5) Epilogue 10'

Total durée : 70 minutes.

Cette modification est dûe à plusieurs raisons suivantes :

- 1. Au début des manifestations il faut un numéro plus vivant pour éveiller les spectateurs et on a trouvé que l'animation du groupe Imbonezamihigo était la mieux indiquée.
- 2. Il y a avantage que les jeunes jouent vers la fin parce qu'il serait difficile de maintenir leur attention jusqu'à l'épilogue si on place leur numéro au début.
- 3. Le responsable de la musique qui accompagnera le Mouvement d'Ensemble ne sera pas disponible au début des manifestations proprement dites parce qu'il dirigera le défilé militaire.
- 4. Il est techniquement facile d'enchaîner la musique de ce numéro avec celle de l'épilogue sans devoir interrompre. Cependant cela n'exclut pas que l'orchestre pourra accompagner le groupe Imbonezamihigo dans son numéro.

L'Assemblée a discuté également sur les détails de la composition de chaque chapitre et émis des avis et observations ci-dessous :

I. Chapitre Animation.

Les composantes de ce chapitre ont été adoptées tel que proposées et devront s'inspirer des idéaux du M.R.N.D. Avant de se rendre sur le terrain pour visualiser les groupes et recruter les entraîneurs des danses folkloriques de spécialité régionale, le Président de la réunion a recommandé aux responsables de ce chapitre de trier d'abord des numéros à l'écoute au service de la Radio afin d'éviter un double travail lors du recrutement des entraîneurs.

II. Ingoma

Les participants ont retenu les jeunes Abakaraza de Birambo et de Masango pour plusieurs raisons :

D'abord c'est un groupe des jeunes presque homogène connaissant les mêmes rythmes de tambours et ils sont voisins immédiats d'où facilité de les rassembler pour l'entraînement. Ensuite ils sont d'habitude suffisamment entraînés de façon qu'on consacrera moins de temps à les entraîner pour la circonstance.

Pour ce numéro, le Président de la réunion a signalé que nous avons avantage à sensibiliser les Bourgmestres des Communes concernées afin qu'ils prennent la responsabilité pour l'entraînement de ces tambourineurs surtout quant au transport vers le lieu commun d'entraînement.

Par ailleurs l'assemblée a jugé bon d'inviter ces deux groupes d'une part pour varier les rythmes, car l'année passée on avait fait appel aux groupes de Rubavu et Kanama. D'autre part en faisant une réserve de ces derniers car nous prévoyons un nombre imposant de tambourineurs pour le 25ème Anniversaire de l'Indépendance Nationale qui aura lieu l'année prochaine. Ce groupe proviendrait si possible des meilleurs tambourineurs du pays à savoir ceux de BIRAMBO, MASANGO, RUBAVU et KANAMA.

Concernant les responsables de ce numéro, l'assemblée a recommandé Monsieur l'Abbé SIMPENZWE Gaspard du Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire comme conseiller technique en tant que spécialiste dans ce domaine.

III. Intore

Selon l'avis des participants, il a été décidé qu'à titre d'innovation et comme initialement proposé, ce numéro sera introduit par la danse des ABAKURANKOTA de KIBILIRA et il n'y a pas d'inconvénient parce que les rythmes des intore et des Abakurankota sont des rythmes de danses guerrières.

Cependant on devra élever leur effectif à 10 personnes étant donné les dimensions du stade et le groupe important des intore qui seront avec eux.

Ces jeunes intore seront recrutés dans les Communes NYAMABUYE, MURAMA, MASANGO, NYABISINDU, RUBAVU, KANAMA, BICUMBI. NGOMA et le Centre de Formation Scoute de BUTARE suite à un triple avantage, à savoir :

- Dans ces communes citées il y a déjà des jeunes régulièrement entraînés;
- La majorité de leurs troupes connaissent les mêmes danses et dans ces mêmes communes nous retrouvons les membres de la 2ème troupe du Ballet National "INDANGAMIRWA" d'où facilité d'entraînement.
- C'est une sorte de suivi des activités culturelles de ces jeunes déjà amorcées lors du concours folklorique pour l'A.I.J. et qui devront être poursuivies dans l'avenir.

Cependant, en plus de l'entraînement sectoriel, un entraînement d'ensemble s'avère nécessaire pour une mise en commun de leurs danses et l'endroit propice c'est le Centre de Rukali à NYABISINDU.

A ce même sujet, le Président de la réunion a proposé que, pour les manifestations de l'année prochaine, il y aurait moyen de présenter un numéro d'Intore de ces jeunes et des adultes qui seront déjà connus.

IV. Mouvement d'Ensemble

Pour ce numéro, les thèmes d'inspiration proposés que les entraîneurs devront exploiter dans la conception des exercices ont été adoptés.

Cependant dans les détails de fond, un des participants a demandé qu'on y insère un élément typiquement culturel.

Concernant la haie de drapeau, il a été confirmé qu'elle sera constituée par les acteurs des chapitres Animation et Mouvement d'Ensemble.

Proposition du calendrier d'entraînement pour le Mouvement d'Ensemble et l'Animation : du 17 Mars au 15 Avril 1986 : travail de conception de la matière.

16 Avril 1986 : début des entraînements.

- N.B.: Vers le 15 Avril 1986, les responsables de ces chapitres remettront le calendrier relatant la fréquence des entraînemes.
 - Pour les Cellules Spécialisées, la correspondance qui annonce le début des entraînements fixé au 16 Avril 1986 devra leur parvenir le plutôt possible; quant à celle transmettant la fréquence des entraînements, elle sera expédiée ultérieurement.

Pour les Intore : L'entraînement se fera en 2 phases :

1ère étape : du 16 Avril au 9 Juin 1986 : entraînement sectoriel (une fois par semaine) et sélection des meilleurs artistes.

2ème étape : à partir du 10 Juin : entraînement d'ensemble à Rukali.

Ingoma: à partir du 1er mai : entraînement d'ensemble 1 fois par semaine.

Clôturant la réunion, le Directeur Général des Sports et Loisirs a remercié les participants d'avoir bien voulu rapondre à l'invitation et les a exhorté à continuer avec les mêmes sentiments de collaboration afin que les manifestations du 5 Juillet 1986 connaissent un véritable succès.

Le prochain rendez-vous de la commission a été fixé au 4 Avril 1986 à 9H00 pour appéciation de la matière qui sera élaborée par les entraîneurs.

Le Rapporteur
GAHAMANYI Laurent

Fait à Kigali, le 27 Mars 1986

Le Président de la réunion

MUHATURUKUNDO Norbert

Directeur Général des

Sports et Loisirs.